

Société Henry Dunant
chemin Haccius 10
1212 Grand-Lancy

Genève, le 3 avril 2006

Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève
c/o Bibliothèque publique et universitaire
Les Bastions
1211 Genève 4

Objet : téléfilm *HENRY DUNANT, du rouge sur la croix*
fiction ou falsification ?

Chère Madame, cher Monsieur,

Ayant découvert ce film lors de la soirée de gala, le vendredi 10 mars 2006, la Société Henry Dunant et la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève tiennent à vous exposer leur point de vue sur ce film et leur inquiétude quant à l'image fallacieuse de Genève ainsi répandue dans l'Europe entière.

Centré sur Henry Dunant et la naissance de la Croix-Rouge, *Du rouge sur la croix* situe l'action entre 1850 et 1864. Il traite essentiellement des affaires algériennes de Dunant, de la bataille de Solferino et de la genèse du mouvement humanitaire jusqu'à la signature de la Convention de Genève, le 22 août 1864.

Cet imposant téléfilm est présenté comme une fiction. Cette précaution oratoire permet au réalisateur, M. Dominique Othenin-Girard, de ne jamais se soucier de la réalité historique. Il prive ainsi le spectateur de tout repère quant à la véracité des faits. Cette fiction est habilement placée dans un cadre historique, celui du Second empire triomphant, reconstitué de manière grandiose. Le spectateur est ainsi plongé dans une apparente "réalité".

L'auteur du film introduit d'innombrables données fictives dans son récit, il invente des événements et des personnages, il dénature à tel point ceux qu'il conserve qu'on peut affirmer qu'au lieu d'introduire des éléments fictifs dans un récit historique, il a mis un peu d'histoire dans sa fiction. Bien des aspects fondamentaux de personnages et d'événements qui appartiennent à l'Histoire sont faussés. Le procédé est systématique et porte parfois sur des détails, parfois sur des questions majeures.

Ainsi sont notamment dénaturés le Genevois (et le Suisse) le plus connu dans le monde, le rôle de Genève dans la fondation de la Croix-Rouge et un des fondements vitaux de la Croix-Rouge internationale et du CICR : sa neutralité confessionnelle.

Un Genevois génial seul contre tous ... les Genevois !

Selon le film, dès l'instant où il entreprend une action humanitaire (à Solferino, le 24 juin 1859) jusqu'à la signature de la Convention de Genève, Henry Dunant est présenté comme harcelé par des forces hostiles ou méconnu par beaucoup de ses concitoyens.

Pendant toutes ces années, Henry Dunant n'a pas été malmené par ses collègues du Comité international. Il n'a jamais été persécuté par les Services de renseignements de l'armée française. Il n'a jamais été victime d'une machination machiavélique, ourdie par le duc de Morny et Napoléon III. Son *Souvenir de Solferino* n'a jamais subi le moindre autodafé à la mode nazie. Jamais son frère n'a voulu lui imposer un duel mortel au sabre. Son associé Henri Nick n'a pas été assassiné par des agents français. Lors du Congrès diplomatique de 1864 et de la signature de la Convention de Genève, Henry Dunant n'a pas été mis à l'écart. Nous pourrions allonger cette liste à l'infini, mais à quoi bon !

Au contraire, par son activité, sa foi, sa flamme, son entregent, Henry Dunant a su s'assurer des appuis efficaces et constants. Le général Dufour l'a fidèlement appuyé dans toutes ses démarches. Certes, ses collègues du Comité international ont désapprouvé, dans un premier temps, son initiative surprise de neutraliser le personnel soignant, mais ils se sont bientôt laissés convaincre que c'était une idée féconde. La société genevoise l'a soutenu dans l'organisation de la Conférence d'octobre 1863. Le Conseil fédéral a facilité de toutes les façons possibles le Congrès diplomatique de 1864. Bref, les milieux genevois et suisse l'ont aidé tout au long du processus de création de la future Croix-Rouge.

Par conséquent, l'image d'un génie persécuté que diffuse abondamment le film ne correspond pas du tout à la réalité. Ce n'est que dès 1867 qu'Henry Dunant souffrira d'hostilités puissantes, mais sans rapport avec la création de la Croix-Rouge. Les faits parlent d'eux-mêmes : en moins de deux ans, un simple citoyen conçoit une idée géniale, la fait partager par les décideurs et la fait consacrer par un accord diplomatique, international et permanent. S'il réussit un tel tour de force, c'est aussi qu'il bénéficie de nombreux soutiens dévoués et puissants.

Croix-Rouge internationale et neutralité confessionnelle

Le Dunant du film choisit l'emblème de la Croix-Rouge, avec l'intention explicite d'utiliser le symbole chrétien de la croix pour provoquer une émotion religieuse commune chez les soldats autrichiens et français, en pleine bataille de Solferino. Le spectateur est d'autant plus convaincu que la croix rouge est une croix chrétienne qu'il voit Dunant « inventer » cet emblème en s'inspirant d'une croix « catholique », portée par l'héroïne protestante de l'intrigue, sur son avenante poitrine. L'auteur pense atteindre au sublime, il sombre dans la gaudriole.

Accréditer cette fiction, ce contresens, cette erreur historique de la croix chrétienne va à l'encontre de l'opinion des historiens du CICR. L'interprétation filmique ne peut que compliquer la tâche du CICR et des Sociétés de la Croix-Rouge, par exemple vis-à-vis de leurs collègues agissant sous l'emblème du Croissant-Rouge ...

Paradoxe surprenant, Dunant, qui aurait inventé cet emblème humanitaro-religieux, est présenté par le film comme n'ayant ni religion ni foi ! Ce parti-pris du cinéaste dénote soit son ignorance, soit son refus têtu de prendre la réalité en compte ! Henry Dunant est animé d'une foi chrétienne intense, dès sa prime jeunesse. Très actif dans la Société évangélique, il fonde l'Union chrétienne de jeunes gens de Genève en 1852 et, pendant toutes ces années 1850-1864, il manifeste ses convictions évangéliques avec une réelle ardeur missionnaire. C'est, assurément, dans sa foi protestante qu'il a puisé la force inlassable dont il a fait preuve lorsqu'il s'est lancé dans la délicate et ambitieuse fondation de la Croix-Rouge, même si lui et ses collègues (dont plusieurs étaient de très fervents chrétiens) se sont toujours souciés de créer une œuvre humanitaire, qui soit strictement neutre au point de vue confessionnel.

En conclusion, la fiction se substitue à la réalité. Le spectateur est amené à prendre le faux pour le vrai. Le film accrédite maintes contre-vérités fâcheuses, dont les plus graves sont :

- Genève et des Genevois auraient systématiquement entravé les efforts de Dunant.
- L'emblème de la Croix-Rouge serait une croix chrétienne.

Il est regrettable que la Télévision suisse romande diffuse une image si négative de Genève dans 21 pays européens, et participe à une entreprise de désinformation historique de grande ampleur ! Est-ce son rôle ? Nous nous permettons de poser la question.

M. Othenin-Girard a droit à une liberté de création pleine et entière. S'il avait réalisé le même film avec un autre titre, nous n'aurions rien à y objecter, mais il n'aurait trouvé ni sponsors ni acheteurs. Prétendre que ce film retrace la vie d'Henry Dunant est une simple malhonnêteté intellectuelle. Et, au nom de la même liberté d'expression que revendique l'auteur pour l'avoir commise, nous estimons qu'il est de notre devoir de la dénoncer comme telle.

En nous tenant à votre entière disposition pour toute expertise complémentaire et en vous remerciant de bien vouloir examiner la question, nous vous prions d'agréer, chère madame, cher Monsieur, l'expression de nos sentiments respectueux.

Roger Durand, président de la Société Henry Dunant
Guy Le Comte, président de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève

Annexe : une analyse détaillée *Fiction, amalgames, erreurs et contresens*